

TUTORAT UE 7 2012-2013 – SSH

ERRATA Colle n°1 – Semaine du 01/04/2013

QCM n°3 :

C. ! Lire une colorrhaphie ! :

QCM n°11 :

E. ! Lire répartition et non réputation !

QCM n°17 : Concernant la conférence « choisir le sexe de son enfant » de C. Humeau : *Modification de l'intitulé.*

QCM n°19 : B, D

- C. En France, l'indication principale du choix du sexe de son enfant est la convenance personnelle.
- C. Faux. En France, il est interdit de choisir le sexe de son enfant pour des raisons de convenance personnelle. Cependant, la volonté des parents de choisir le sexe de leur enfant est bien réelle. La seule indication retenue en France est l'indication médicale.

QCM n°24 :

- C. Le plan Cancer recommande d'établir un Programme Personnalisé de Soins (PPS) chez les patients atteints de cancer afin de mieux les prendre en charge.

QCM n°25 :

- C. L'agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail contribue entre autre à assurer la protection de la santé des végétaux.

QCM n°30 : A, D, E

- D. **Vrai.** Il ne faut pas confondre ses deux notions (*inégalité et iniquité*). Les inégalités sont des disparités de santé qui sont considérées comme justes (différences hommes, femmes ; jeunes, âgés...) et les iniquités sont des inégalités sociales de santé qui sont considérées comme évitables et injustes (différences ouvriers, cadres...).